A joindre à : « Avertissts agricoles Provence - Alpes - Côte d'Azur. Arboriculture, cultures légumières, grandes cultures »

DLP13 - 2 - 85485076

Avertissements agricoles

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DIRECTION DE LA QUALITE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

B.P. 95 - 84140 MONTFAVET Téléphone (90) 88.21.83

SPV

PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR

05 04 06 84 13 83

Bulletin VIGNE, ARBO-LEGUMES N°1 Janvier 1985

nouveau ?

Tout le Personnel du Service de la Protection des Végétaux de la Circonscription Provence-Alpes Côte d'Azur et Corse vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 1985 .

TRAITEMENTS D'HIVER DE LA VIGNE

CES TRAITEMENTS SONT REALISES PENDANT LE REPOS VEGETATIF COMPLET DE LA VIGNE

EXCORIOSE - La maladie est en général peu présente, la faible pluviométrie du mois d'Avril 1984 ayant été peu favorable aux contaminations .Des attaques peuvent localement être observées dans les zones tardives de la région où les stades C et D de la vigne ont coïncidé avec les précipitations du mois de Mai 1984 .

Symptômes : L'*Excoriose* se manifeste au niveau des entre-noeuds de la base des sarments par la présence de crevasses brunâtres .En hiver, l'écorce des rameaux attaqués blanchit et porte des ponctuations noires (pycnides) qui sont les formes de conservation du champignon .

Attention de ne pas confondre les symptômes, d'autres champignons , sans danger pour la vigne, peuvent provoquer un blanchissement des bois .Dans le cas de l'*Excoriose* ce blanchissement se limite généralement au tiers inférieur du rameau .

Méthode de lutte : Les traitements ne sont à envisager que dans les parcelles où l'*Excoriose* a été observée à la taille .La lutte peut se faire à deux époques différentes .

1 - En traitements d'hiver de prédébourrement : avec un produit à base d'arsénite de soude à la dose de 625 g de M.A./hl .

2 - ou en traitements de printemps, au débourrement : si l'on veut éviter l'utilisation de l'arsénite, produit très toxique .L'époque, les modalités et les produits utilisables feront l'objet d'un avis ultérieur .

ESCA - Les champignons responsables de l'*Esca* pénètrent au niveau de grosses plaies de taille et conduisent à un dépérissement de la souche .Les feuilles rougissent entre les nervures et le cep dépérit brutalement durant l'été .Une coupe des ceps atteints montre que les tissus ligneux ont été remplacés par une masse spongieuse (amadou) .

Dans les parcelles reconnues contaminées en 1984 on effectuera un traitement à l'arsénite de soude à 1250 g de M.A./hl en prenant soin de bien mouiller le bois afin de faire pénétrer la bouillie dans les grosses plaies de taille qui sont à éviter dans la mesure du possible .

On veillera également à arracher et brûler les souches mortes .

ATTENTION A L'UTILISATION DE L'ARSENITE DE SOUDE

- L'arsénite de soude est un produit très toxique à manipuler avec précaution .
- Traiter par temps sec, en absence de vent, sans fumer, boire ou manger pendant l'application .
- Utiliser une lance à jet dirigé sur le bois afin d'éviter au maximum les projections sur la végétation adventice qui peut être consommée par le gibier ou les promeneurs (cueilleurs d'ails) .
- Traiter sur vigne taillée en respectant un délai de 10 jours entre la taille et le traitement; et au plus tard, 15 jours avant le début du gonflement des bourgeons pour éviter toute phytotoxicité .
- Ne peuvent être utilisées que les spécialités (PYRALESCA R, PYRALUMOL R) contenant un produit répulsif .

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" - Directeur Gérant P. Duffaud - CPPAP N° 478 AD

ABONNEMENT 1er janv. 31 déc.
à Régis. de recettes DDA. CCP Marseille 9660 74 V

76

REMARQUE - Les traitements à l'arsenite sont également efficaces contre la *Pyrale* et les *Cochenilles*.

EUTYPIOSE - La maladie se manifeste par un *Court-noué* des pousses, un rabougrissement et une *Chlorose* des feuilles .Les symptômes débutent souvent sur un seul bras et le pied atteint dépérit progressivement .

Une coupe d'un bras atteint montre une section avec une nécrose brune, dure, de forme triangulaire .

La maladie est favorisée par les grosses plaies de taille et la présence dans l'environnement de la vigne, d'abricotiers dépérissants infestés par la même maladie .

En présence de ce champignon, il est recommandé :

- de brûler les ceps atteints (ainsi que les abricotiers),
- de désinfecter régulièrement les sécateurs à l'alcool à brûler en particulier quand on change de parcelle,
- de désinfecter les plaies fraîches aussitôt après la taille avec une bouillie de benzimidazole à 12,5 g de M.A./l (BENLATE, PELT ou BAVISTINE) .Utiliser pour celà un pulvérisateur manuel ou mieux un sécateur pneumatique-pulvérisateur type FELCO .

ARBORICULTURE

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

PSYLLE DU POIRIER - Ce traitement est indispensable pour limiter la population de printemps .

Pour un maximum d'efficacité, on interviendra quand 50 % des femelles sont mûres et fécondées et que la température maximum a atteint ou dépassé 10°C deux jours de suite .

On choisira l'une des matières actives suivantes, compte tenu des autres ravageurs éventuellement présents dans le verger :

-Pyréthrinoïdes de synthèse (en grammes de M.A./hl) :

cyperméthrine	6	(nombreuses spécialités)
deltaméthrine	1,75	(Décis)
fenvalérate	10	(Sumicidin 10)
perméthrine	8,75	(Ambush, Perthrine)

-D.N.O.C. 600 g de M.A./hl (nombreuses spécialités) environ 1 l.de produit commercial par hl.

-Huiles jaunes 3 litres de produit commercial/hl (nombreuses spécialités) auxquels on ajoute du D.N.O.C. pour obtenir une bouillie contenant 600 g de D.N.O.C./hl .

En régions de basse et moyenne altitude (250 m), prévoir un traitement à partir du 30 Janvier dès que les températures seront favorables et entre 250 et 500 m à partir du 6 Février quand les conditions de température seront réalisées .

ARBRES FRUITIERS A NOYAU

PUCERON VERT DU PECHER -

Dans les situations les plus précoces, on effectuera dès le prochain réchauffement et par temps calme et ensoleillé, un traitement contre les oeufs et éventuellement les premières larves de ce *Puceron* .

On utilisera toujours avant débourrement ùn colorant nitré (D.N.O.C.) à raison de 600 g maximum de M.A./hl (soit 1 litre de produit commercial)

Prendre toutes les précautions pour éviter des'projections de produits sur les cultures voisines (cyprès, oliviers, légumes, etc ...) .

Sur pêchers, ce traitement pourra être associé à celui préconisé ci-dessous contre la *Cloque* juste avant le débourrement .

Si ce traitement n'a pu être réalisé en temps voulu, on interviendra au stade "bouton rose" au plus tard,avec du lindane (nombreuses spécialités) à raison de 30 g de M.A./hl .

CLOQUE DU PECHER et DE L'AMANDIER -

Une première protection est nécessaire avant le débourrement en utilisant 500 g de cuivre métal/hl

Cette application doit être très abondante et atteindre tous les bourgeons à bois y compris celui de l'extrémité des rameaux .

L'infection pouvant débuter dès l'allongement des bourgeons à bois et jusqu'à l'étalement de leurs premières feuilles, il convient en cas de pluies de maintenir cette protection jusqu'à ce stade .

A partir du stade B, on emploiera uniquement des fongicides de synthèse :

. captafol (Difosan, Orthodifolatan) 120 g de M.A./hl
. captane (nombreuses spécialités) 250 g de M.A./hl
. ferbame (Ferbamate, Sépifer) 175 g de M.A./hl (incompatible avec produits cupriques et bouillies basiques)
. thirame (nombreuses spécialités) 175 g de M.A./hl
. zirame (nombreuses spécialités) 175 g de M.A./hl

MONILIA - Poursuivre l'application des mesures prophylactiques :

- Suppression des rameaux morts ou dépérissants .
- Enlèvement de tous les fruits momifiés .
- Curetage des chancres et leur désinfection (peintures ou pâtes fongicides)

Sur les arbres sensibles, on effectuera un traitement avant le gonflement des bourgeons à raison de 500 g de cuivre métal/hl .

On retardera cette application jusqu'au stade B-C sur les abricotiers .

CULTURES LEGUMIERES

PLANTATIONS DE TOMATE -

Effectuer avant plantation un traitement à la bouillie bordelaise (150 à 200g de M.A./hl) .

Après la reprise des plants, il est souhaitable d'effectuer un nouveau traitement avec de la bouillie bordelaise (200 g de M.A./hl) ou du manèbe (200 g de M.A./hl) ou du chlorothalonil (150 g de M.A./hl) .En période de temps couvert ajouter un produit anti-*Botrytis* (iprodione, vinchlozoline 75 g de M.A./hl) .

MALADIES DES SALADES -

Sur les plantations ayant subi des dégâts du gel, soigner particulièrement les traitements anti-*Botrytis* .

Arrêter tout traitement au stade 18 feuilles .

GRANDES CULTURES

CEREALES -

Compte tenu du froid qui a affaibli les plantes, il faudra soigner particulièrement le désherbage et surveiller l'évolution des maladies du pied (notamment la *Fusariose*) .

Réalisez le désherbage dans les meilleures conditions pour la plante et évitez les désherbants agressifs .

Bulletin VIGNE, ARBO, LEGUMES N°1
Janvier 1985